

CAPa 2016 Polynésie : corrigé de français, remplacement

Proposition de corrigé - non officielle. CAP agricole, toutes options, remplacement 2016, Polynésie, C1 expression française et communication, 120 minutes.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Première question : repérer les informations

- a. Sophie Bados exerce le métier de **maréchal-ferrant**. Elle entretient les pieds des chevaux, prépare et ajuste les fers puis les pose pour protéger les sabots et adapter la ferrure. Le témoignage souligne la dimension physique du métier, mais aussi l'importance des gestes et de la technique plutôt que de la seule force.
- b. La *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* a été écrite en **1791** par **Olympe de Gouges**. Ces deux informations figurent sous l'extrait du document 2.

Deuxième question : thème et témoignage

- a. Les trois documents portent sur **l'égalité entre les femmes et les hommes**, leurs droits et les obstacles liés aux rôles que la société leur attribue. Le témoignage aborde le travail, la déclaration les droits politiques et le dessin le partage des tâches domestiques.
- b. À ses débuts, Sophie Bados a connu la difficulté de l'apprentissage : elle mettait davantage de temps que son professeur à forger un fer, ce qui la décourageait. Elle s'est également brûlée lors de ses premières pratiques, comme le montrent les cicatrices mentionnées. On peut aussi relever le regard surpris ou défiant de certaines personnes face à une jeune femme dans ce métier. Le texte ne dit cependant pas qu'elle est rejetée par tous ses clients : ils reconnaissent sa compétence et son entreprise trouve sa clientèle.
- c. Elle témoigne pour partager sa passion et **encourager d'autres femmes à aller au bout de leur projet professionnel**, même dans un métier considéré comme masculin. Son parcours montre que les compétences peuvent remettre en cause les préjugés.

Troisième question : lire le dessin

- a. Le dessin de Christian est placé sous un titre évoquant le 8 mars. Un homme, installé confortablement dans un fauteuil avec une lecture et une boisson, s'adresse à une femme qui tient un balai. Il lui propose de reporter le ménage au lendemain. La femme paraît surprise ; l'homme reste au repos.
- b. Le dessin dénonce une égalité seulement symbolique. L'homme accorde une journée sans ménage, mais ne propose pas de le faire lui-même : la tâche reste attribuée à la femme et sera simplement

différée. Le contraste entre son repos et l'équipement de la femme, ainsi que le décalage entre la journée célébrée et la situation, produisent l'ironie. Le titre du dessin est une formulation simplifiée : le 8 mars est consacré aux droits des femmes, pas à leur seule célébration.

Quatrième question : droits et égalité dans la vie quotidienne

Proposition de texte argumenté

L'égalité entre les femmes et les hommes suppose que chacun puisse choisir sa formation, son métier et sa place dans la société. Les documents montrent cependant qu'une égalité affirmée peut rester incomplète dans les pratiques. Je considère les progrès réels, mais insuffisants lorsque les stéréotypes continuent à fixer les rôles de chacun.

Dans le monde professionnel, les femmes doivent pouvoir faire reconnaître leurs compétences sans que leur sexe soit considéré comme un défaut. Sophie Bados aime les chevaux, s'est formée et sait réaliser son travail. La surprise de certaines personnes révèle pourtant qu'un métier physique est encore spontanément associé aux hommes. Son témoignage répond à ce préjugé : ce sont les gestes maîtrisés et l'apprentissage qui permettent d'exercer. L'orientation devrait donc dépendre des goûts et des aptitudes, pas d'une liste de métiers réservés aux filles ou aux garçons.

Dans la vie quotidienne, le droit de disposer de son temps reste également lié au partage des responsabilités. Le dessin montre un homme qui laisse tout le ménage à sa compagne. Reporter la tâche d'une journée ne change pas cette organisation. Une égalité plus concrète supposerait de répartir le travail domestique et les soins aux enfants, de manière à permettre à chacun de travailler, de se former et de se reposer.

L'appel d'Olympe de Gouges rappelle enfin que les femmes doivent être reconnues comme des personnes capables de participer aux décisions collectives. Cette revendication ancienne ne doit pas être réduite à une page d'histoire : elle invite à comparer les principes avec la place effectivement accordée à chacun.

Ces exemples me conduisent à défendre une égalité qui se vérifie dans les actes. Encourager les projets professionnels, juger les compétences et partager les responsabilités sont des moyens accessibles de faire vivre les droits. Aucun sexe n'a à porter seul toutes les tâches ni à demander une permission exceptionnelle pour réaliser ses ambitions.

La question attend aussi un exemple personnel précis. Les situations étudiées fournissent ici des exemples du dossier ; le candidat doit y ajouter une observation réelle de son quotidien, sans se prêter un vécu inventé.